

Nétanyahou défend à nouveau la loi sur Israël "Etat nation du peuple juif"



Article rédigé par *Le Figaro*, le 08 août 2018

Source [Le Figaro] Le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou a défendu une nouvelle fois dimanche une loi controversée définissant Israël comme "l'Etat-nation du peuple juif", au lendemain d'une manifestation massive de la communauté druze et de leurs sympathisants à Tel-Aviv.

La nouvelle législation, intégrée aux lois fondamentales qui font office de Constitution en Israël, a été critiquée par diverses communautés et l'opposition depuis [son adoption le 19 juillet](#). Selon M. Nétanyahou, cette loi aiderait à empêcher les Palestiniens et les migrants illégaux de demander la nationalité israélienne. "La loi Etat-nation empêche, par exemple, l'exploitation de la clause de regroupement familial, qui a permis à de nombreux, nombreux Palestiniens d'être absorbés par le pays", a-t-il dit à l'ouverture du conseil des ministres. "Elle nous permettra aussi de bloquer l'entrée future des travailleurs immigrés". Le Parlement israélien a été convoqué le 8 août pour une séance extraordinaire sur cette loi, à la demande de 52 députés d'opposition (sur un total de 120), selon lesquels les débats seront centrés sur "les atteintes aux valeurs d'égalité et de démocratie". "L'Etat d'Israël est l'état national du peuple juif. Israël est un état juif et démocratique", a martelé M. Nétanyahou, précisant que les "droits individuels" étaient déjà garantis par "de nombreuses lois". "Personne n'a porté atteinte -et personne n'a l'intention de nuire- à ces droits individuels, mais sans la loi Etat-nation, il sera impossible d'assurer pour les générations (à venir) le futur d'Israël en tant qu'Etat national juif", a-t-il poursuivi. La semaine dernière, M. Nétanyahou était déjà monté au créneau pour défendre la loi, qui déclare que l'établissement de "localités juives relève de l'intérêt national" et confère aux juifs le droit "unique" à l'autodétermination en Israël.